

**BRANCHE OUEST DE L'A5** Le plan directeur urbanistique doit être affiné pour optimiser l'intégration de l'A5 à Bienne et à Nidau. Les deux conseils de ville doivent approuver un crédit d'engagement

## Les changements urbains se précisent

DIDIER NIETO

La Branche ouest de l'A5, qui traversera Bienne et Nidau, devrait être mise en service en 2028. Si la construction de ce contournement autoroutier incombe à la Confédération et au canton, son intégration dans le paysage urbain échoit principalement aux communes. Une tâche que les Conseils municipaux biennois et nidowiens mènent conjointement, en parallèle au développement du projet général. Au début de l'été, les deux exécutifs ont approuvé un plan directeur urbanistique. Cet instrument, qui a été soumis à une procédure de participation, fixe les lignes directrices pour le développement et la restructuration des espaces qui borderont l'A5 à l'intérieur des communes.

«C'est un défi pour les communes de conserver un espace public et des quartiers de qualité malgré le passage d'une autoroute», a déclaré hier le maire de Bienne Erich Fehr lors d'une conférence de presse. Aussi, afin d'optimiser l'intégration du contournement, les Conseils de ville de Bienne et de Nidau sont appelés à accepter deux crédits d'engagement de respectivement 1,5 million et 973 000 fr. Il s'agit d'un partage 60/40 du coût total de ce plan d'accompagnement urbanistique intercommunal de 2,5 millions de francs.

### Affiner les lignes

«La fonction principale de ce plan d'accompagnement est d'affiner les lignes directrices du plan directeur et de régler les rapports entre les propriétaires concernés par l'intégration de l'A5 et les autorités», a ajouté François Kuonen, responsable du Département de l'urbanisme à Bienne.



Francois Kuonen, Sandra Hess et Erich Fehr travaillent de concert à l'élaboration d'un plan directeur urbanistique pour la Branche ouest. C. LAUENER

La facture des deux communes devrait être allégée par une participation du canton et de la Confédération de l'ordre de 40% du montant total. Les parlements biennois et nidowiens se prononceront lors de leur séance du 18 septembre. Le projet général du tronçon autoroutier, lui, attend encore l'approbation du Conseil fédéral. Celle-ci devrait tomber dans les semaines à venir.

### Cinq secteurs concernés

La zone concernée par le passage de l'A5 – soit entre le faubourg du Lac et les Marais-de-Brügg – a été découpée en cinq secteurs. Les enjeux urbanistiques sont différents pour chacun d'eux. Dans la zone du faubourg du Lac, la planification servira à garantir l'intégration

de la jonction autoroutière dans le paysage. Il s'agira aussi de limiter son impact sur la zone de détente des Prés-de-la-Rive.

Dans les deux secteurs du centre de Bienne, la Ville devra, notamment évaluer en collaboration avec les CFF, la possibilité de réduire l'espace occupé par les voies de garage des trains. Il s'agira aussi de densifier le milieu bâti entre la place Guido-Müller et les voies CFF. Il est enfin prévu d'aménager un passage sous voie pour piétons et cyclistes à l'extrémité Est de la gare.

Dans le secteur du débarcadère, où l'A5 passera sous-terre, le Conseil municipal veut restructurer les espaces publics afin d'optimiser la liaison entre le centre-ville, la gare et le bord du lac. «Nous devons aussi nous

poser la question du trafic, car le réseau routier local sera altéré», a indiqué François Kuonen. Dans la zone de Weidteile, les deux communes veulent valoriser l'ensemble du quartier grâce à la disparition de la route de Berne.

Enfin, Bienne et Nidau se pencheront aussi sur la planification du trafic cycliste, en restructurant notamment le réseau aux abords de l'autoroute.

### Pour la mise à l'enquête

Les crédits d'engagement nécessaires à la mise en œuvre de ce plan d'accompagnement, s'ils sont acceptés, permettront donc d'achever les travaux de planification. L'objectif des deux communes est qu'ils soient terminés en automne 2015 au plus tard, soit au moment du lancement de la mise à l'enquête publique

du projet d'exécution de l'A5. «Si le plan urbanistique d'accompagnement est terminé, nous pourrions plus facilement répondre aux craintes et aux soucis des habitants des quartiers», a précisé Erich Fehr.

«L'ensemble du plan directeur urbanistique sera continuellement adapté durant ces travaux de planification», a encore ajouté François Kuonen. Les modifications seront mises en procédure d'information et de participation de la population en automne 2015, puis approuvées par les autorités cantonales une année plus tard. Le début des travaux de la Branche ouest est prévu pour 2019. ◉

[www.journaldujura.ch](http://www.journaldujura.ch)

D'autres articles en lien avec la Branche ouest de l'A5 dans nos archives.

### SALLE DE LA LOGE Dans les coulisses de la franc-maçonnerie

La loge maçonnique biennoise Etoile du Jura fête cette année son 150e anniversaire (notre édition du 14 juin). Ce soir, elle dévoilera quelques-uns de ses mystères à l'occasion d'une conférence qui se tiendra à 10h à la salle de la Loge (rue du Jura 40). Mario Chopard, ancien président de la Loge – ou «Passé maître immédiat» dans le jargon de la franc-maçonnerie – détaillera l'histoire et l'univers de la loge biennoise. ◉ C-DNI

### VIGNES DU PASQUART Les défis des énergies écologiques

Demain à 10h30, Michaël Minder, senior consultant à Energie Service Bienne, donnera une conférence sur les énergies écologiques. Il explorera les potentiels mais aussi les limites des énergies renouvelables et présentera des installations électriques qui existent déjà dans la région ou qui sont en projet. La conférence sera bilingue et sera suivie d'un apéritif. ◉ C-DNI

### FINANCES DE LA VILLE Le PS pas contre une hausse des impôts

Le Parti socialiste biennois a tenu à apporter deux précisions à l'article consacré au débat sur les finances de la Ville (notre édition d'hier). Celui-ci laisse entendre que le PS, par la bouche de son coprésident Mohamed Hamdaoui, serait opposé à une hausse de la quotité d'impôt. En réalité, il la juge inéluctable, mais doute qu'elle soit aujourd'hui politiquement défendable devant le peuple. Par ailleurs, la formation de gauche n'a pas appelé à refuser la première mouture du Budget 2014 uniquement parce qu'elle ne comprenait pas de hausse d'impôts, mais surtout car les coupes proposées étaient socialement inacceptables. ◉ JDJ

PUBLICITÉ



## Lunettes: Fielmann. Les grands noms, le grand choix, les petits prix.

Fielmann vous accorde la garantie du prix le plus bas. Si vous trouvez, dans les 6 semaines suivant votre achat, le même produit moins cher ailleurs, Fielmann reprend la marchandise que vous lui avez achetée et vous le rembourse le prix\*.

**Lunettes complètes modernes**  
avec des verres à simple foyer, 3 ans de garantie. Fr. 47<sup>50</sup>

**Lunettes de soleil à votre vue**  
montures métalliques ou en matières synthétiques, verres à simple foyer, 3 ans de garantie. Fr. 57<sup>50</sup>

**\*Garantie du prix le plus bas:**

Si vous voyez pendant les 6 semaines qui suivent votre achat chez Fielmann le même produit moins cher ailleurs, Fielmann vous le reprend et vous le rembourse. Lunettes: Fielmann.

**Fielmann**  
www.fielmann.com